

Concertation préalable sur le projet d'extension et de requalification urbaine du Port-Barcarès

COMPTE-RENDU

Réunion publique d'information et d'échanges

Jeudi 27 juin 2019 – Siège de Perpignan Méditerranée Métropole

Lieu : Siège de Perpignan Méditerranée Métropole, 11 boulevard Saint-Assisclé.

Objet : Réunion publique d'information et d'échanges.

Intervenants :

- Alain FERRAND, Maire du Barcarès, Président de la SEMOP Ila Catala Développement, Vice-Président de Perpignan Méditerranée Métropole.
- Martial GERLINGER, Directeur général de la SEMOP Ila Catala Développement.
- Gilles TERSIS, Président de Port Adhoc.
- Sylvain CAUNEILLE, Directeur du Port-Barcarès.

Durée de la réunion : 1h30, 18h30 – 20h00

Nombre de participants : 20 personnes

[Pour la partie présentation du projet, se reporter au compte-rendu de la réunion du 24 juin 2019 à la mairie du Barcarès.]

1. Échanges avec la salle

Un participant fait part de sa satisfaction concernant le projet. Celui-ci prévoit de faire passer l'entrée du port de 25 mètres à 60 mètres environ. Il demande quelle partie de la plage sera empiétée par cet agrandissement.

Par ailleurs, le projet attirera sans doute de nombreux visiteurs, notamment sur la petite île. Or, dans sa configuration actuelle, le port pose des problèmes de stationnement, avec des trottoirs encombrés de véhicules qui empêchent la circulation des personnes à mobilité réduite en période estivale. Un intervenant demande si le projet prévoit des zones de stationnement pour remédier à ces problèmes.

Enfin, la présentation envisageait la montée des eaux dans l'optique des constructions futures, mais la question peut se poser pour les résidences actuelles.

Martial GERLINGER répond que l'agrandissement du port n'aura pas d'impact négatif sur les plages. La digue Sud sera allongée de 40 mètres environ. C'est la digue existante, au Nord, qui sera réduite de 35 mètres.

En outre, des stationnements seront prévus sous les bâtiments, à la fois pour les habitations qui seront construites, mais aussi pour accueillir les visiteurs du port de plaisance et des commerces à proximité. Cependant, le projet prévoit un développement des modes de déplacement doux, pour que la voiture ne soit pas présente dans toutes les zones.

Un participant observe que, malgré tout, les gens ont tendance à largement utiliser leurs véhicules personnels.

Martial GERLINGER constate que la situation change en ce moment et que les nouvelles générations prennent davantage en compte les enjeux écologiques.

Par ailleurs, en cas de très grosses pluies, Barcarès est déjà potentiellement inondable aujourd'hui. Il faut donc que les nouvelles constructions anticipent ces situations, afin de protéger les habitants, de permettre les évacuations et de faire baisser la vulnérabilité de l'ensemble de la commune. Les eaux risquent de monter à terme, sous 50 ans à 80 ans. Pour autant, les constructions actuelles ne sont pas en péril, mais il faut que les nouvelles constructions anticipent ces risques.

Une participante demande des précisions sur les prévisions des experts en matière de montée des eaux.

Martial GERLINGER explique qu'il s'agit de prévisions données par l'État. Dans ses différents plans de prévention des risques, celui-ci anticipe une montée des eaux de 60 cm à l'échelle de 100 ans.

ILA CATALA

PORT-BARCARÈS

Une participante demande si de nouvelles technologies ont été prises en compte dans les nouvelles constructions, notamment pour le chauffage et la climatisation.

Martial GERLINGER répond que, sur la production de chaleur à l'échelle de ce projet, la proximité de la mer pourrait constituer un avantage.

Une participante demande comment la presqu'île sera impactée par le projet.

Martial GERLINGER explique qu'il n'y aura pas d'impact sur cette zone.

Une participante remarque que des pêcheurs interviennent l'hiver sur cette zone.

Martial GERLINGER signale que le bassin carré représente une magnifique surface en eau. Il propose d'installer des habitations flottantes à cet endroit. Des réflexions sont en cours à ce propos.

Un participant constate que la présentation fait état de l'intégration d'une zone technique, qu'il sera indispensable de développer et d'agrandir. Il demande si des dispositifs ont été prévus pour que des entreprises puissent s'installer de façon pérenne pour développer le secteur du nautisme, créateur d'emploi et de services.

Sylvain CAUNEILLE observe que la zone technique de Port-Barcarès est relativement restreinte. Il n'est pour l'heure pas nécessaire d'augmenter sa capacité. L'aqueduc permettra de déverrouiller le développement du port, en permettant au bassin de la Tourette, qui se situe derrière le port, d'accueillir des bateaux de plus grande dimension. La taille moyenne des bateaux accueillis au Barcarès devrait ainsi augmenter. Il faudra donc sans doute adapter la zone technique, même s'il est difficile d'anticiper ce point avec précision. Le projet pourra s'adapter dans le temps néanmoins. Le nombre d'utilisateurs par bateau va ainsi augmenter et le nombre de places sera adapté à la demande. Sur la zone technique, un écosystème de services d'entretien des bateaux sera nécessaire. Pour 100 places de port créées, un ou deux agents portuaires sont embauchés, et une dizaine d'emplois indirects seront créés. Ces enjeux sont donc importants, d'autant que les ports ne peuvent plus aujourd'hui raisonner seuls, mais doivent mutualiser leurs moyens et leurs équipements. Il faut donc mener une réflexion à l'échelle de la région, pour permettre par exemple au Port-Barcarès de commercialiser des prestations techniques sur un autre site.

Une participante demande si le projet envisage la création de résidences pour personnes âgées et de services publics particuliers.

Martial GERLINGER confirme que des réflexions ont trait à la création de résidences seniors pour accueillir des personnes âgées, ainsi que de services médicaux.